

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(15\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 31 janvier 1875](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 31 janvier 1875

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[1 février 1875](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[André, Eugène \(1836-\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

### Description

RésuméGodin confirme à André la réponse qui lui a été faite la veille. Sur l'affaire Seret : Godin explique à André qu'il n'a pas voulu créer un conflit entre Seret, Darras et lui, même si Darras avait contrevenu à ses instructions ; il accepte l'affaire, mais avec une réserve sur la commission de Darras. Sur un abonnement à faire avec la ville pour l'octroi. Sur une cheminée à souffleur. Il lui demande si les annuités des brevets ont été payées en France et en Belgique. Il l'avertit que Grebel va lui demander de solder des frais dus à l'affaire de Nancy. Sur la caisse de secours.

### Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Brevets d'invention](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Ressources naturelles](#), [Transport de marchandises](#)

#### Personnes citées

- [Darras \[monsieur\]](#)
- [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)
- [Seret \[monsieur\]](#)

#### Lieux cités

- [Belgique](#)
- [France](#)
- [Nancy \(Meurthe-et-Moselle\)](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)

Collation1 p. (471r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Versailles 1 Février 1897

Cher Monsieur André,

Je vous confirme la réponse qui vous a été faite hier.

Vous avez dû comprendre que M. Darvas m'ayant écrit qu'il avait fait l'affaire avec Seret, contrairement à mes instructions, je n'ai pas voulu malgré cela créer de conflits sur cette affaire entre la maison Seret, M. Darvas et moi. J'accepte donc, avec la réserve que j'ai faite au sujet de la commission de Darvas.

Je ne vois pas d'inconvénients à faire un abonnement avec la ville de moment qu'on accepte un abonnement un peu au dessous de ce qu'il paie annuellement, car il faut bien tenir compte que la municipalité, qui a besoin d'argent, veut par ce moyen me faire payer dans l'été